

ENSEMBLE POUR GUJAN-MESTRAS

S'il y a un dossier au coeur de l'actualité qui nous préoccupe, et préoccupe bon nombre de nos concitoyens, c'est bien celui de la mise en 2X3 voies de l'A63 entre Bordeaux et Salles et l'intégration de la concession de l'A660 dans le périmètre.

Après un examen approfondi du projet présenté par les services de l'État, et soumis actuellement au débat public, Marie-Hélène Des Esgaulx et les 3 autres Maires de la COBAS ont rejeté en bloc l'ensemble des scénarii proposés.

Si effectivement la question de la mise en 2X3 voies de l'A63 entre la Métropole bordelaise et Salles peut se poser, elle résulte du fait qu'un véhicule sur trois est un camion en transit international. Et ce n'est pas aux habitants du Bassin d'Arcachon de payer les infrastructures nécessaires à ces trafics.

Quant à l'A660 pour laquelle seule une mise aux normes autoroutières et environnementales est proposée, il est inacceptable d'envisager un péage sur cet axe, et plus particulièrement au niveau de l'échangeur du Teich, pénalisant ainsi la population du Sud Bassin !

Faut-il rappeler que les deux échangeurs de Gujan-Mestras et une partie de la mise à 2X2 voies de la RN250, pourtant essentiels à la desserte du Bassin d'Arcachon, ont été financés exclusivement par la COBAS... Il est inacceptable que les contribuables de Gujan-Mestras et de l'ensemble du territoire de la COBAS payent deux fois ! Il en va du principe d'égalité des citoyens devant les charges publiques.

Si l'État veut faire les travaux de mise à 2X3 voies de l'A63 uniquement, c'est à lui de les financer directement ou par concession et d'assumer ses actes envers la population.

Face à ce constat, Marie-Hélène Des Esgaulx a proposé lors du conseil municipal du 12 avril une motion visant à s'opposer à l'intégration de l'A660 dans le périmètre de la concession de l'A63, ainsi qu'à tout péage au Teich. Si cette proposition n'était pas acceptée, la prise en compte dans les charges et conditions de la concession d'une créance de 52,5 millions d'euros au profit de la COBAS, correspondant aux travaux payés par cette dernière pour les échangeurs, serait alors exigée. Enfin, en cas de création de péages, elle demandera la gratuité pour les habitants de la COBAS, de la COBAN et du Val de l'Eyre.

Xavier PARIS, 1^{er} Adjoint au Maire
Pour la liste « Ensemble pour Gujan-Mestras »